

Séance ordinaire du 3 avril 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 3 avril 2017 à 19 h, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :	Monsieur	Réjean Major	Maire
	Monsieur	Luc Larivière	Conseiller
	Monsieur	Steve Lefebvre	Conseiller
	Monsieur	Yvon Pelletier	Conseiller
	Madame	Karo Poirier	Conseillère
	Monsieur	Gaston Lacroix	Conseiller
	Monsieur	Pierre Parisien	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire Réjean Major.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance est ouverte à 19 h.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2017-04-03-080

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Adoption des procès-verbaux
 - A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017
 - B- Procès-verbal séance extraordinaire du 13 mars 2017
- 0-4 Période de questions
- 0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois de mars 2017

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

- 100-1 Suivi des procès-verbaux
 - A- Petite école de rang – Demande subvention étudiants – Correction – Résolution M.B. 2017-01-09-018

- B- Appel d'offres #2017-01- Nettoyage et balayage – Résultats
- C- Demande d'installation – Panneau de direction – Jardin de Mamilie
- 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs
- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2017
- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de mars 2017
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 mars 2017
- 100-7 Acceptation des règles de fonctionnement de l' «Entente de la Cour municipale commune de la MRC des Collines-de-l'Outaouais »

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie
- 200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie
- 200-3 Programmation des radios – SOPFEU et municipalités limitrophes

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

- 300-1 Rapport de l'inspecteur municipal
- 300-2 Contrat d'entretien des chemins d'été en gravier – Résultats de l'appel d'offres #2017-03
- 300-3 Acquisition de calcium – Appel d'offres regroupé #2017-04
- 300-4 Fauchage des bords de chemins – Appel d'offres #2017-05
- 300-5 Directeur des travaux publics – Processus de dotation

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
- 400-3 Écocentre et site des lagunes
 - A- Analyses annuelles de l'eau des piézomètres au site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles et matières recyclables
 - A- Bacs roulants – Résultats de l'appel d'offres #2017-02

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

- 600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de mars 2017
- 600-3 Aménagements floraux 2017 – Exécution des travaux – Jardinières – Achat de plantes

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

- 700-1 Inauguration de la Petite école de rang et du Centre Quatre Saisons

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

900	VARIA
------------	--------------

900-1 Demande de contribution – Cueillette de l'eau de Pâques
900-2 Demande de l'Association du Grand Lac Rond - Ensemencement

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

Adoptée à l'unanimité

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017

M.B. 2017-04-03-081

Sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Luc Larivière, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

B- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 mars 2017

M.B. 2017-04-03-082

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 mars 2017, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

0-4 Période de questions

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Parc régional du lac 31 milles
- Délégation du ministère dans le dossier du parc

0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois de mars 2017

Le maire Réjean Major, dépose son rapport d'activités pour le mois de mars 2017.

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

A- Petite école de rang - Demande subvention étudiants – Correction – Résolution M.B. 2017-01-09-018

M.B. 2017-04-03-083

Considérant la résolution M.B. 2017-01-09-018 adoptée par les membres du conseil municipal lors de la séance ordinaire tenue le 9 janvier 2017;

Considérant que cette résolution comportait certaines erreurs mineures;

En conséquence, sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Luc Larivière, il est résolu d'abroger la résolution M.B. 2017-01-09-018.

Adoptée à l'unanimité

Petite école de rang - Demande subvention étudiants

M.B. 2017-04-03-084

Considérant la demande reçue du comité de la Petite école de rang;

Considérant la résolution M.B. 2016-12-05-269 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 5 décembre 2016;

En conséquence, sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu d'ajouter un étudiant, dans la demande de financement dans le cadre du programme « Emploi d'été Canada 2017 » pour la période estivale 2017 et ce, pour la Petite école de rang.

Adoptée à l'unanimité

B- Appel d'offres #2017-01 - Nettoyage et balayage – Résultats

M.B. 2017-04-03-085

Considérant la résolution M.B. 2017-03-06-053 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 6 mars 2017;

Considérant que monsieur Norbert Lefebvre a accepté l'offre de la municipalité à l'effet d'effectuer les travaux relatifs au contrat de nettoyage et balayage printanier et ce, au même prix que l'an passé;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu d'officialiser l'octroi du contrat de nettoyage et balayage printanier pour l'année 2017 à monsieur Norbert Lefebvre au prix de 10 957.44\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

C- Demande d'Installation – Panneau de direction – Jardin de Mamilie

M.B. 2017-04-03-086

Considérant la résolution M.B. 2016-07-04-176 adoptée par les membres du conseil municipal lors de la séance ordinaire tenue le 4 juillet 2016;

Considérant que cette résolution autorisait l'installation d'un panneau de direction pour l'entreprise « Jardin de Mamilie » à l'intersection du chemin du Cimetière et de la Route 105, dans l'emprise municipale, et ce, selon certaines spécifications;

Considérant la deuxième demande présentée par le représentant de l'entreprise « Jardin de Mamilie » à l'effet d'obtenir une autorisation permettant d'installer un deuxième panneau de direction et ce, à l'intersection du chemin du Cimetière et du chemin Carle;

En conséquence, sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu de permettre l'installation d'un deuxième panneau de direction pour l'entreprise locale « Jardin de Mamilie » dans l'emprise municipale à l'intersection du chemin du Cimetière et du chemin Carle selon les mêmes spécifications décrites à la résolution M.B.2016-07-04-176.

Adoptée à l'unanimité

100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

M.B. 2017-04-03-087

Sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour la période du 1^{er} mars 2017 au 31 mars 2017, pour un montant total de 4 501.58 \$.

Adoptée à l'unanimité

100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2017

100-4 Approbation de la liste des virements de crédits

100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de mars 2017

M.B. 2017-04-03-088

Sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois de mars 2017 pour un montant total de 123 522.69 \$, telle que déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 mars 2017

M.B. 2017-04-03-089

Sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 31 mars 2017 pour un montant de 17 950.51\$ et d'autoriser la directrice générale à émettre les paiements.

Adoptée à l'unanimité

100-7 Acceptation des règles de fonctionnement de l'«Entente de la Cour municipale commune de la MRC des Collines-de-l'Outaouais»

M.B. 2017-04-03-090

ATTENDU QUE la Municipalité régionale de Comté des Collines-de-l'Outaouais et les municipalités de Cantley, Chelsea, L'Ange-Gardien, La Pêche, Notre-Dame-de-la-Salette, Pontiac, Val-des-Monts, Low, Kazabazua et Lac Sainte-Marie, ainsi que la Municipalité régionale de Comté de Papineau et les municipalités de Boileau, Bowman, Chénéville, Duhamel, Fassett, Lac-des-Plages, Lac-Simon, Lochaber Canton, Lochaber-Partie-Ouest, Mayo, Montebello, Montpellier, Mulgrave et Derry, Namur, Notre-Dame-de-Bonsecours, Notre-Dame-de-la-Paix, Papineauville, Plaisance, Ripon, Saint-André-Avellin, Saint-Émile-de-Suffolk, Saint-Sixte, Thurso et Val-des-Bois acceptent l'adhésion à l'entente portant sur la délégation à la Municipalité régionale de Comté des Collines-de-l'Outaouais de la compétence pour établir une cour municipale commune, de la Municipalité régionale de Comté de la Vallée-de-la-Gatineau et des municipalités de : Aumond, Blue Sea, Bois-Franc, Bouchette, Cayamant, Déléage, Denholm, Egan-Sud, Gracefield, Grand-Remous, Maniwaki, Messines, Montcerf-Lytton et Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau ;

ATTENDU QUE la municipalité de Bouchette reconnaît la nécessité de prévoir, par résolution, les règles de fonctionnement de ladite entente ;

ATTENDU QUE toutes ces règles de fonctionnement ont fait l'objet de discussions et ont été acceptées par toutes les parties concernées par ladite entente.

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu que : ce Conseil accepte, par la présente, les règles de fonctionnement énoncées à l'Annexe 'A' jointe à la présente résolution comme en faisant partie intégrante.

Il est également résolu que ce Conseil autorise par la présente, le maire et le directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la municipalité de Bouchette, l'Annexe 'A' confirmant l'acceptation des règles de fonctionnement qui y sont mentionnées.

Adoptée à l'unanimité

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

200-1 Rapport d'activités du service incendie

Note au procès-verbal

Le directeur du service incendie, Richard Carle, a déposé son rapport d'activités pour le mois de mars 2017.

Note au procès-verbal

Une vérification est demandée auprès de la municipalité de Messines à savoir, pourquoi la municipalité de Blue Sea a été appelée avant la municipalité de Bouchette lors de l'incendie survenu le 11 mars 2017.

200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie

200-3 Programmation des radios – SOPFEU et municipalités limitrophes

M.B. 2017-04-03-091

Considérant la demande formulée par la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à l'effet de prévoir la programmation de radios de notre service incendie pour permettre les communications avec la SOPFEU;

Considérant qu'il serait important de procéder à la programmation de nos radios des camions du service incendie afin de permettre la communication avec les municipalités limitrophes lors des demandes de fourniture d'entraide;

Considérant que présentement seulement le directeur et son adjoint possèdent des radios pouvant communiquer avec les services incendie des municipalités limitrophes;

En conséquence, sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Luc Larivière, il est résolu de procéder à la programmation de deux radios portatives supplémentaires ainsi que les deux radios des camions incendie afin de permettre les communications avec la SOPFEU et avec les municipalités limitrophes. Il est également résolu de remplacer la radio dans le camion citerne afin de pouvoir procéder à cette programmation. Cette dépense au coût approximatif de 850\$ plus taxes sera imputée au poste « Pièces et accessoires » (02-220-00-640) pour un montant de 550\$ plus taxes et au poste « Entretien pièces et accessoires » (02-220-00-526) pour un montant de 300\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 Rapport de l'inspecteur municipal

Note au procès-verbal

Le directeur des travaux publics a déposé, par voie de mémo à la directrice générale, la liste des travaux en voirie exécutés durant le mois de mars 2017.

300-2 Contrat d'entretien des chemins d'été en gravier – Résultats de l'appel d'offres #2017-03

M.B. 2017-04-03-092

Considérant qu'une demande de soumission par invitation écrite a été effectuée par la directrice générale de la municipalité pour le contrat #2017-03 « Entretien des chemins d'été » pour l'année 2017 et ce, conformément à la résolution M.B. 2017-03-13-077 adoptée lors de la séance extraordinaire tenue le 13 mars 2017;

Considérant qu'un procès-verbal de l'ouverture des soumissions a été produit et déposé par la directrice générale;

Considérant que deux soumissions ont été déposées pour cet appel d'offres et ce, avant la date limite de réception des soumissions;

Considérant que le prix le plus bas soumis est celui provenant de la soumission déposée par « Monsieur Norbert Lefebvre » et ce, au montant de 53 058.14\$ plus taxes, soit la somme totale de 61 003.60\$;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu d'accorder le contrat #2017-03, contrat d'entretien des chemins d'été en gravier pour une durée d'une année, soit du 4 avril 2017 au 30 novembre 2017, à Monsieur Norbert Lefebvre et ce, pour une somme totale de 61 003.60\$ incluant les taxes, soit un montant de 53 058.14\$ avant les taxes. La dépense annuelle reliée à ce contrat sera imputée à chaque année au poste « Contrat d'entretien chemins été » (02-330-00-443).

Adoptée à l'unanimité

300-3 Acquisition de calcium – Appel d'offres regroupé #2017-04

M.B. 2017-04-03-093

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu que la municipalité de Bouchette se joigne à la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau pour un appel d'offres regroupé pour l'acquisition de sacs de calcium.

Adoptée à l'unanimité

300-4 Fauchage des bords de chemins – Appel d'offres #2017-05

M.B. 2017-04-03-094

Considérant que le contrat de fauchage des bords de chemins peut être octroyé de gré à gré, car il est d'un montant inférieur à 25 000\$;

Considérant que les membres du conseil désirent procéder, premièrement, par une demande de prix à l'entrepreneur retenu l'année dernière pour le contrat de fauchage des bords de chemins;

Considérant que les membres du conseil consentent à utiliser le même document utilisé comme contrat l'an dernier, document préparé par la directrice générale;

Considérant que les membres du conseil désirent octroyer un contrat d'une durée d'une année;

Considérant que dans le contrat, il sera indiqué que les dates d'exécution des travaux seront du 20 juin 2017 au 15 juillet 2017;

Considérant que le prix demandé est un prix au kilomètre de chemins;

En conséquence, sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Luc Larivière, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder à une demande de prix auprès de l'entrepreneur choisi l'an dernier et si le prix demeure sensiblement le même, le contrat pour l'année 2017 lui sera octroyé. Sinon, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder à un appel d'offres pour le fauchage des bords de chemins et ce, pour l'année 2017.

Adoptée à l'unanimité

300-5 Directeur des travaux publics – Processus de dotation

M.B. 2017-04-03-095

Considérant que monsieur Éric Lamarche a signifié par voie de lettre déposée à la directrice générale qu'il démissionnait de son poste de directeur des travaux publics au sein de la municipalité de Bouchette;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de mandater la directrice générale pour débiter le processus de dotation d'un nouveau directeur des travaux publics et ce, dans les meilleurs délais.

Adoptée à l'unanimité

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

400-1 **Usine d'épuration et réseau d'égout**

400-2 **Station de pompage et réseau d'aqueduc**

400-3 **Écocentre et site des lagunes**

A- **Analyses annuelles de l'eau des piézomètres au site des lagunes**

M.B. 2017-04-03-096

Considérant l'obligation d'effectuer des analyses annuelles de l'eau des piézomètres au site des lagunes;

Considérant que ces analyses doivent être faites au printemps et à l'automne et ce, à chaque année;

Considérant les spécifications décrites à l'intérieur du manuel des procédures des opérations du site quant à ces analyses;

Considérant les recommandations formulées en 2015 par un représentant du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) à l'effet d'ajouter certains paramètres à ceux déjà établis dans le manuel;

Considérant les demandes de prix formulées par le personnel municipal auprès de deux firmes qualifiées pour effectuer ces analyses;

En conséquence, sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu d'autoriser la directrice générale à retenir les services de la firme qui soumettra le meilleur prix et ce, afin de procéder aux analyses de l'eau des piézomètres au site des lagunes pour l'année 2017 selon les spécifications du manuel de procédures des opérations du site en incluant les recommandations du représentant du MDDELCC. Cette dépense sera imputée au poste « Honoraires professionnels – Lagunes » (02-490-00-429).

Adoptée à l'unanimité

400-4 **Matières résiduelles et matières recyclables**

A- Bacs roulants – Résultats de l'appel d'offres #2017-02

M.B. 2017-04-03-097

Considérant la résolution M.B. 2017-03-06-059 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 6 mars 2017;

Considérant la demande de prix formulée par la directrice générale;

Considérant que les membres du conseil ne désirent aucunement rendre obligatoire l'achat de bacs roulants par les citoyens;

Considérant que les citoyens pourront de façon volontaire acheter des bacs roulants de la municipalité;

Considérant le choix des membres du conseil de procéder à l'acquisition d'une centaine de bacs à matières recyclables d'une capacité de 360 l et d'une centaine de bacs à matières résiduelles dont la moitié sera d'une capacité de 360 l et l'autre moitié d'une capacité de 240 l;

En conséquence, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu d'autoriser la directrice générale à procéder à l'acquisition de deux cents douze bacs roulants auprès de l'entreprise « Gestion USD inc. » au coût de 16 921.27\$ plus taxes. L'achat des deux cents douze bacs roulants se détaille comme suit :

108 bacs bleus de 360 l

54 bacs verts de 360 l

50 bacs verts de 240 l.

Adoptée à l'unanimité

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de mars 2017

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois de mars 2017 sont déposées.

600-3 Aménagements floraux 2017 – Exécution des travaux – jardinières – Achat de plantes

M.B. 2017-04-03-098

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu de mandater la directrice générale pour vérifier auprès d'Hanny Panek son intérêt à continuer son travail remarquable comme personne responsable des travaux reliés aux aménagements floraux de la municipalité, entre autres, la préparation des aménagements au printemps, la plantation des

plantes annuelles et vivaces, le désherbage de même que les travaux nécessaires suite au gel à l'automne. Il est aussi résolu de mandater la directrice générale pour procéder à la commande des jardinières de la municipalité auprès de la « Pépinière Gainsford » à Gracefield. Cette dépense sera imputée au poste « Aménagement et décoration » (02-702-90-699).

Adoptée à l'unanimité

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Inauguration de la Petite école de rang et du Centre Quatre Saisons

M.B. 2017-04-03-099

Considérant l'organisation de l'inauguration de la Petite école de rang, activité qui se tiendra le 11 juin 2017;

Considérant qu'à cette occasion, la municipalité procèdera aussi à l'inauguration du tout nouveau pavillon du Centre Quatre Saisons;

En conséquence, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de débloquer un budget de 2500\$ pour l'organisation de ces deux activités qui se tiendront le 11 juin 2017. Les crédits budgétaires pour ces dépenses proviendront du poste « Activités » (02-701-90-699).

Adoptée à l'unanimité

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

800-1 Lavage de bateaux

M.B. 2017-04-03-100

Considérant la copie de résolution reçue de la municipalité de Déléage à l'effet que cette dernière adhère au principe de lavage de bateaux et embarcations nautiques;

Considérant les efforts déployés par le « Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau » dans le cadre du programme « Héros de l'eau »;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de supporter les activités de lavage de bateau organisées par le regroupement.

Adoptée à l'unanimité

800-2 Clinique Santé Haute-Gatineau - Demande de financement

M.B. 2017-04-03-101

Considérant la demande reçue de la Ville de Gracefield concernant la campagne de financement de la Clinique Santé Haute-Gatineau;

Considérant que plusieurs citoyens de Bouchette utilisent cette clinique santé;

Considérant l'implication monétaire de la municipalité depuis quelques années, soit depuis 2011;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de participer financièrement à la Clinique Santé Haute-Gatineau pour une somme de 1000\$. Cette dépense sera imputée au poste « Santé et bien-être » (02-590-00-499).

Adoptée à l'unanimité

900	VARIA
------------	--------------

900-1 **Demande de contribution – Cueillette de l'eau de Pâques**

M.B. 2017-04-03-102

Considérant que l'activité de la cueillette de l'eau de Pâques se tiendra encore cette année et ce, pour une neuvième édition;

Considérant la demande de soutien formulée par un représentant du comité organisateur de la cueillette de l'eau de Pâques, soit le marguillier, monsieur André Patry;

Considérant que cette activité est offerte à tous les citoyens de Bouchette et des environs;

Considérant que suite à la cueillette de l'eau de Pâques, les gens sont invités à se retrouver à la salle municipale de Bouchette pour un déjeuner ainsi que pour diverses activités;

En conséquence, sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'accorder une somme de 300\$ pour l'organisation de cette fête. Les crédits pour cette aide proviendront du poste « Activités » (02-701-90-699).

Adoptée à l'unanimité

900-2 **Demande de l'Association du Grand Lac Rond - Ensemencement**

M.B. 2017-04-03-103

Considérant la demande formulée par l'Association du Grand Lac Rond concernant une contribution monétaire pour l'achat et l'ensemencement de dorés jaunes dans le lac;

Considérant la position de l'association par rapport au projet d'établissement d'une rampe de mise à l'eau au Grand Lac Rond;

Considérant la réponse formulée par l'association au maire de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau à cet effet;

Considérant que la municipalité de Bouchette est aussi à la recherche d'un endroit pour y aménager une mise à l'eau publique donnant accès au Grand Lac Rond et ce depuis quelques années;

En conséquence, sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu de demander de plus amples informations à l'Association du Grand Lac Rond relativement à leur demande de reconsidération formulée à la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau concernant le projet d'aménagement d'une mise à l'eau au Grand Lac Rond.

Adoptée à l'unanimité

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Terre non cultivée – Réglementation
- Chlorure de calcium
- Taxe sectorielle

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 3, Yvon Pelletier s'est retiré pendant les discussions visant la taxe sectorielle.

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

M.B. 2017-04-03-104

Sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de lever la présente séance à 20 h 35.

Adoptée à l'unanimité

Réjean Major
Maire

Claudia Lacroix
Directrice générale
Secrétaire-trésorière